



AVIS

Objet: Monsieur et Madame Vannelli-Michels – forage géothermique – 31, op der Routerd à L-7462 Moesdorf.

Il est porté à la connaissance du public que l'arrêté d'autorisation de Monsieur le Ministre de l'Environnement du 25 avril 2024, réf EAU-AUT-24-0112, concernant la réalisation d'un forage géothermique 31, op der Routerd à L-7462 Moesdorf est déposé au service technique communal (bâtiment annexe à la maison communale) à l'inspection des intéressés pendant la période du 6 mai au 14 juin 2024 inclus.

Mersch, le 3 mai 2024
le secrétaire, le bourgmestre,